

Il est important de lire et de bien comprendre la présente Notice d'Avertissement sur les Risques avant d'accepter. Tous les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis séparément dans la présente Notice d'Avertissement sur les Risques renvoient aux définitions figurant aux Conditions Générales.

CMC Markets Germany GmbH (ci-après désigné par les termes « nous », « notre » ou « nos ») s'engage à vous traiter équitablement. La présente notice vous fournit des informations qui vous aideront à comprendre la nature et les risques associés aux Transactions de CFD sur Marge, Contrats d'Options de gré à gré et les services que nous proposons. Ce document n'a cependant pas vocation à exposer l'intégralité des risques et aspects importants d'un investissement dans nos Transactions de CFD sur Marge et Contrats d'Options de gré à gré. Il vous revient de lire l'ensemble des informations pertinentes que nous vous fournissons avant d'initier une Transaction de CFD sur Marge ou un Contrat d'Options de gré à gré.

Nos Produits peuvent exposer votre capital à un risque élevé dans la mesure où les Cours peuvent évoluer rapidement à votre désavantage, notamment dans des conditions de volatilité du marché. Si nous vous avons classifié en tant que Client Non Professionnel, vous risquez de perdre la totalité de votre Capital Investi ou la Prime, dans le cas de Contrats d'Options de gré à gré Longs. Lorsque nous vous avons classé en Client Professionnel ou une Contrepartie Eligible, vos pertes issues des Transactions de CFD sur Marge ou de Contrats d'Options de gré à gré peuvent être supérieures à votre Capital Investi et vous pourrez être tenu d'effectuer d'autres paiements.

Plus le levier utilisé dans une Transaction de CFD sur Marge est élevé, plus les risques sont élevés.

Vous ne devez pas conclure de Transactions de CFD sur Marge et/ou de Contrats d'Options de gré à gré avec nous, à moins de bien comprendre les risques encourus. Si vous avez le moindre doute ou avez des questions ou des problèmes pour comprendre quoi que ce soit, demandez conseil à un professionnel indépendant ou abstenez-vous de conclure des transactions avec nous.

Veuillez faire défiler le texte jusqu'en bas afin de vous assurer de lire l'intégralité des avertissements sur les risques.

Pour obtenir des renseignements sur les risques qui vous sont applicables, nous vous invitons à consulter les sections pertinentes de cette notice :

Section A - Risques applicables à tous les Clients.

Section B - Risques spécifiques aux Clients Professionnels et aux Contreparties Eligibles.

SECTION A - RISQUES APPLICABLES À TOUS LES CLIENTS

1. Nos Produits peuvent ne pas être appropriés pour vous.

- 1.1. Nous sommes règlementairement tenus d'évaluer si nos Produits et services vous sont appropriés. Lorsque nous traitons votre demande d'ouverture d'un Compte, nous ferons une évaluation pour savoir si vous possédez les connaissances et l'expérience suffisantes pour comprendre les risques inhérents à tous nos Produits en fonction des informations que vous nous fournissez. Nous vous tiendrons informés si, à la suite de notre évaluation nous considérons que l'un de nos Produits peut ne pas être approprié pour vous. Cette dernière ne vous dispense cependant pas de considérer attentivement s'il est pertinent pour vous d'investir dans nos Produits. Toute décision d'investissement est entièrement à vos propres risques.

2. Nous ne fournissons aucun conseil d'investissement, aucun conseil financier, juridique, fiscal, réglementaire ou similaire.

- 2.1. Nous ne fournissons pas de conseil en investissement ni de conseil en matière fiscale, juridique, réglementaire ou financière en lien avec des investissements, nos Produits ou vos Ordres potentiels. L'ensemble des informations que nous vous fournissons, y compris toute information fournie par notre équipe gestion clients sont strictement factuelles et ne sont aucunement adaptées à votre situation personnelle. Vous devriez par conséquent envisager de vous faire conseiller par un professionnel indépendant et dûment qualifié pour toute question en matière financière, juridique, réglementaire, fiscale ou similaire avant de procéder à une demande d'ouverture de Compte ou de conclure des transactions dans le cadre d'Ordres.

3. Nos Produits sont des produits de gré à gré.

- 3.1 Lorsque vous concluez des transactions d'un de nos Produits, vous concluez un contrat financier non coté (dit également « de gré à gré »), qui n'est pas cessible. Cela signifie que non seulement vous concluez des transactions d'un de nos Produits directement avec nous, mais également que ces transactions ne peuvent être liquidées qu'auprès de nous. Le risque associé est donc plus élevé que d'investir dans un instrument financier cessible échangé sur une Place de Négociation tel que des actions ou dans un produit dérivé coté, puisque vous ne pourrez placer des Ordres avec nous qu'à la condition que notre Plateforme et/ou notre équipe gestion clients soit en mesure de recevoir vos Ordres et de les exécuter. Dans certains cas, il peut ne pas être possible

d'ouvrir ou de liquider des transactions dans l'un de nos Produits (voir les paragraphes 8, 10 et 12 de la Section A ci-dessous).

- 3.2 En outre, l'ensemble de vos transactions dans nos Produits sont dénouées en espèces et vous ne disposez donc d'aucun droit sur les actifs sous-jacents.
- 3.3 Vous ne pouvez réaliser des plus-values sur nos Transactions de CFD sur Marge ou nos Contrats d'Options de gré à gré qu'à la suite de la variation de nos Cours. Cela diffère d'autres instruments financiers cessibles échangés sur des Places de Négociation, qui peuvent générer des plus-values du fait des variations réelles du marché et qui donnent droit à des dividendes ou des intérêts.

4. Nous intervenons en tant que teneur de marché.

- 4.1 Nos Cours prennent en compte les données de change et de marché émanant de diverses sources. Cela signifie que les Cours que nous proposons peuvent ne pas être identiques aux cours d'instruments financiers similaires ou de l'actif sous-jacent correspondant cotés sur une place de cotation ou une autre Place de Négociation.
- 4.2 Afin d'établir les Cours pour nos Contrats d'Options de gré à gré, nous utilisons des modèles d'évaluation avec des données provenant des marchés sous-jacents, y compris des cotations provenant d'autres Places de Négociation.
- 4.3 Dans certaines circonstances, nous pouvons ne pas être en mesure d'utiliser nos modèles de tarification standard, par exemple lorsque les conditions de marché nous en empêchent. Dans ce cas, nous pouvons revenir à d'autres méthodes de cotation.

5. Les Clients Non Professionnels peuvent perdre la totalité de leur Capital Investi lorsqu'ils concluent des Transactions de CFD sur Marge avec nous.

- 5.1 Si vous êtes un Client Non Professionnel, lorsque vous concluez des Transactions de CFD sur Marge avec nous, il est possible que vous perdiez la totalité de votre Capital Investi. Bien que notre Plateforme dispose de fonctionnalités conçues pour vous aider à limiter le risque de perte, aucune d'entre elles, à l'exception des Ordres Stop Loss Garantis, n'est garantie et vous ne devez pas vous en remettre à elles.
- 5.2 Le montant de perte lié à une Transaction de CFD sur Marge correspond à la somme que vous nous devez après la liquidation de la Transaction de CFD sur Marge en question. Même sur une courte période de temps, ce montant peut être aussi élevé que le Capital Investi. Les Transactions de CFD sur Marge impliquent un effet de levier (également connus sous le nom de « produits sur marge »), ce qui veut dire que les effets de faibles mouvements de Cours sont démultipliés et peuvent avoir des impacts importants sur la valeur de vos Positions, à la fois concernant les profits réalisés et les pertes subies et plus l'effet de levier utilisé est important plus le risque encouru est élevé. En outre, la nature de l'effet de levier signifie que vous pouvez perdre la totalité de votre Capital Investi lors de la conclusion d'une Transaction de CFD sur Marge.
- 5.3 Il est par conséquent important de surveiller attentivement vos Transactions de CFD sur Marge et l'effet de levier utilisé. Un faible mouvement de Cours pourrait avoir un impact important sur vos Transactions de CFD sur Marge et sur votre Compte, et pourrait aboutir à une Liquidation du Compte immédiate.
- 5.4 Il existe des coûts liés aux négociations conclues avec nous. En fonction des Transactions de CFD sur Marge que vous concluez, et de la durée pendant laquelle vous les maintenez ouvertes, vous pouvez être amenés à nous payer des Commissions et/ou des Frais de Financement. Si vous conservez des Transactions de CFD sur Marge ouvertes pendant une période prolongée, le montant cumulé des Frais de Financement peut excéder le montant de vos gains ou accroître vos pertes. Négociez seulement le montant que vous pouvez vous permettre de perdre.

6. Les Clients Non Professionnels peuvent perdre la totalité de leur Capital Investi lorsqu'ils concluent des Contrats d'Options de gré à gré avec nous.

- 6.1 Si vous êtes un Client Non Professionnel, lorsque vous concluez des Contrats d'Options de gré à gré Longs avec nous, il est possible que vous perdiez la totalité de votre Prime. Lorsque vous concluez un Contrat d'Options de gré à gré Court, votre perte potentielle est illimitée, sauf si vous bénéficiez de la Protection contre les Soldes Négatifs, auquel cas votre perte potentielle est limitée à votre Capital Investi.
- 6.2 Il existe des coûts liés aux négociations conclues avec nous. En fonction des Contrats d'Options de gré à gré que vous concluez, et de la durée pendant laquelle vous les maintenez ouverts, vous pouvez être amené à nous payer des Commissions. Négociez seulement le montant que vous pouvez vous permettre de perdre.
- 6.3 Le risque auquel vous vous exposez dépend du fait que vous « achetiez » (c'est-à-dire une position longue) ou « vendiez » (c'est-à-dire une position courte) un Contrat d'Options de gré à gré.
- 6.4 L'achat de Contrats d'Options de gré à gré comporte moins de risques que la vente de Contrats d'Options de gré à gré car, si le cours de l'actif sous-jacent évolue en votre défaveur, vous pouvez simplement laisser la Position expirer. La perte maximale est limitée à la Prime, plus toute commission ou autres frais de transaction.
- 6.5 Si vous « vendez » un Contrat d'Options de gré à gré, le risque encouru est considérablement plus important que si vous « achetez » un Contrat d'Options de gré à gré. Vous pouvez être redevable d'une marge pour maintenir votre Position (et donc devoir déposer une Marge) et une perte peut être subie bien au-delà de la Prime reçue (sous réserve de la Protection contre les Soldes Négatifs).

7.	Vos Transactions de CFD sur Marge, Contrats d'Options de gré à gré et Positions peuvent être liquidés automatiquement.
7.1	La clôture automatique de vos Transactions de CFD sur Marge, Contrats d'Options de gré à gré et/ou Positions par notre Plateforme est conçue pour vous prémunir de pertes plus importantes et nous pourrions clôturer toutes les Transactions de CFD sur Marge et/ou Positions sur votre Compte, pas seulement les Transactions de CFD sur Marge affichant une perte. Nous ne garantissons cependant pas que cette liquidation sera systématiquement mise en œuvre et vous ne devez pas vous en remettre à ce mécanisme. Il vous appartient de surveiller étroitement vos Positions et le Montant de Revalorisation de votre Compte. Notre Plateforme tentera de vous avertir lorsque le Montant de Revalorisation de votre Compte atteint un niveau spécifique, même si vous ne devez pas partir du principe que cet avertissement vous sera adressé par notre Plateforme. Afin d'éviter la Liquidation du Compte, il vous appartient de maintenir un dépôt suffisant sur votre Compte pour vous laisser suffisamment de marge de manœuvre en vue de conserver vos Positions ouvertes en cas de changements soudains du montant de Marge requise suite à des mouvements de Cours et, dans le cas de Contrats d'Options de gré à gré, d'autres facteurs tels que la volatilité, le délai d'expiration, etc. Il est important de souligner qu'un montant déposé sur votre Compte (qui apparaissait être suffisant), peut s'avérer insuffisant en raison de variations brusques des conditions de marché.
8.	Les conditions de marché peuvent avoir un impact sur vos transactions sur un de nos Produits.
8.1	Notre Plateforme, et les informations fournies par notre équipe gestion clients, dépendent de la disponibilité des cours et de la liquidité des bourses, marchés financiers et autres lieux d'exécution, auprès desquels nous obtenons des données de marché et autres informations similaires. Par conséquent, les circonstances de marché peuvent impacter votre capacité à placer un Ordre pour une Transaction de CFD sur Marge ou un Contrat d'Options de gré à gré avec nous ou à les liquider, et nous pouvons être dans l'incapacité d'exécuter un de vos Ordres relatifs à une Transaction de CFD sur Marge ou à un Contrat d'Options de gré à gré lorsque nous ne sommes pas en mesure de conclure la transaction correspondante nécessaire à la couverture de notre propre risque. De plus, lorsque nous concluons une opération de couverture de notre risque, cette dernière influence les Cours affichés par notre Plateforme et/ou notre équipe gestion clients.
8.2	Les marchés financiers peuvent varier rapidement et cela impactera nos Cours. Toute variation de nos Cours aura un impact direct et immédiat sur vos transactions dans tous nos Produits et le Compte. Le « gapping » est une forme courante de volatilité des cours, survenant en cas de fluctuation soudaine des cours d'un niveau à un autre, causée par exemple, par des événements économiques inattendus ou à l'ouverture des marchés. Même lorsque CMC propose des opérations en dehors des heures d'ouverture, ce risque subsiste ; il peut être aggravé par une liquidité limitée sur le marché sous-jacent pendant ces heures. En période de volatilité des cours, il se peut que vous n'ayez pas toujours la possibilité de passer un Ordre relatif à une Transaction de CFD sur Marge ou à un Contrat d'Options de gré à gré entre deux Cours, ou bien que notre Plateforme ne puisse pas exécuter un Ordre en Attente relatif à une Transaction de CFD sur Marge entre ces deux Cours. Une telle volatilité des cours peut avoir pour conséquence l'exécution de votre Ordre au prochain Cours disponible et vous encourez une perte plus significative si le Cours est moins favorable sur la Transaction de CFD sur Marge ou le Contrat d'Options de gré à gré correspondant.
8.3	En ce qui concerne les Contrats d'Options de gré à gré, les autres facteurs qui peuvent avoir un impact sur la valeur comprennent, sans s'y limiter, le temps restant jusqu'à l'expiration ou la volatilité implicite de l'actif sous-jacent. Cela signifie que même si la valeur de l'actif sous-jacent n'a pas changé, la valeur du Contrat d'Options de gré à gré peut changer.
9.	Le Cours de nos Produits peut se révéler différent du Cours affiché sur notre Plateforme et/ou celui communiqué par notre équipe gestion clients au moment où vous passez votre Ordre.
9.1	En raison des fluctuations des marchés financiers et/ou de problèmes techniques, il existe un risque que le Cours que vous voyez sur votre appareil et/ou qui est communiqué par notre équipe gestion clients lorsque vous passez un Ordre ne soit pas identique au Cours auquel le Produit est exécuté ou dénoué, et que l'écart correspondant soit en votre défaveur. Nous nous efforçons de générer des Cours de façon continue et d'afficher sur notre Plateforme les Cours actuellement applicables aussi rapidement que possible. Toutefois, certains paramètres techniques peuvent entraîner un changement du Cours applicable entre le moment auquel vous passez un Ordre et le moment auquel nous recevons cet Ordre ou auquel il est exécuté par notre Plateforme. Si de tels changements interviennent, l'Ordre est généralement exécuté au Cours applicable lorsqu'il est exécuté par notre Plateforme.
9.2	Ces variations de Cours peuvent se révéler à votre désavantage ou, au contraire, à votre avantage. Vous pouvez limiter les effets de ces variations de Cours en utilisant une limite (sur les Ordres lorsque cela est disponible) ou en plaçant certaines limites à votre Ordre.
10.	Vos transactions sur l'un de nos Produits peuvent être affectées par des risques techniques et d'autres circonstances.
10.1	Il existe un risque que d'autres circonstances nous empêchent d'exécuter des Ordres ou vous empêchent d'accéder à notre Plateforme et/ou à notre équipe gestion clients, telles que des erreurs système et pannes. De telles circonstances pourraient signifier que vous ne puissiez pas accéder à notre Plateforme et/ou à notre équipe gestion clients, ce qui pourrait présenter un risque significatif pour l'exécution de vos Ordres.

11. Les risques varient en fonction des Produits.

- 11.1 Nous proposons de nombreux Produits qui sont liés à des actifs sous-jacents extrêmement variés. Chacun de ces Produits présente des risques spécifiques qui peuvent varier grandement d'un Produit à l'autre, par exemple s'agissant de la magnitude ou de la rapidité des variations des Cours ou en matière de liquidité. Certains Produits sont plus volatiles que d'autres et peuvent être encore plus sensibles aux mouvements brusques et soudains des Cours, ce qui pourrait affecter la valeur de vos Positions. Par conséquent, vous devez veiller à bien comprendre les risques spécifiques d'un Produit avant d'initier une transaction sur le Produit en question.
- 11.2 Lorsqu'un Produit est lié à des actifs sous-jacents multiples (appelé « panier de produits »), le risque associé à ce panier de produits dépendra de ses composantes, et les similarités des composantes du panier peuvent rendre le panier de produits plus risqué. Si vous choisissez d'utiliser un panier de produits, vous devez veiller à bien comprendre les risques liés : (a) à l'ensemble de ses composantes, (b) à la combinaison de ces composantes, ainsi (c) qu'à la pondération attribuée à chaque composante.

12. Crypto-monnaies.

- 12.1 Les crypto-monnaies, qui sont généralement non-règlementées en soi, sont des investissements à haut risque et spéculatifs, qui ont un impact sur toutes les Transactions de CFD sur Marge et Contrats d'Options de gré à gré sur crypto-monnaies que vous concluez avec nous. Cependant, les CFD (incluant les Transactions de CFD sur Marge) et les Contrats d'Options de gré à gré liés aux crypto-monnaies sont régulés par la BaFin en Allemagne.
- 12.2 La valeur des crypto-monnaies et par conséquent la valeur des Transactions de CFD sur Marge ou des Contrats d'Options de gré à gré qui y sont liées, est extrêmement volatile. Elles sont vulnérables aux changements soudains des cours dus à des événements imprévus ou de changement de perception du marché. Les Transactions de CFD sur Marge et les Contrats d'Options de gré à gré sont des produits à effet de levier. Par conséquent, la combinaison de volatilité accrue et d'effet de levier en lien avec les Transactions de CFD sur Marge ou les Contrats d'Options de gré à gré basés sur d'autres Produits peut considérablement augmenter vos pertes, si le marché évolue en votre défaveur.
- 12.3 Vous devriez investir seulement dans des Transactions de CFD sur Marge ou des Contrats d'Options de gré à gré sur crypto-monnaie si vous considérez que vous avez des connaissances et de l'expérience à la fois sur les CFD, les Contrats d'Options de gré à gré et les crypto-monnaies et que vous comprenez entièrement les risques associés.

13. Les marchés étrangers ajoutent d'autres risques.

- 13.1 Les risques associés aux marchés étrangers sont variés et peuvent entraver notre capacité à générer des Cours. Le potentiel de gains ou de pertes résultant de Transactions de CFD sur Marge ou de Contrats d'Options de gré à gré lié à des marchés étrangers sera également affecté par les variations des taux de change et vous devriez considérer comment de telles fluctuations pourraient vous affecter avant d'initier une Transaction de CFD sur Marge ou un Contrat d'Options de gré à gré.
- 13.2 En particulier, lorsque la Devise du Produit est différente de la Devise de votre Compte, les montants correspondants aux besoins en Marge, aux Frais de Financement et aux plus ou moins-values réalisées et latentes seront convertis dans la Devise de votre Compte au Taux de Change que nous appliquons au moment de la conversion. En fonction du Taux de Change et des fluctuations de devises, cela peut avoir un impact sur le Montant de Revalorisation de votre Compte ainsi que sur vos gains ou pertes potentiels.
- 13.3 En outre, les Contrats d'Options de gré à gré peuvent encourir un risque de change en ce qui concerne la Prime. Par exemple, lorsque vous avez une Position Longue dans un Contrat d'Option de gré à gré sur un Produit dont la Devise du Produit est différente de la Devise du Compte concernée, la Prime sera toujours cotée dans la Devise du Produit au Taux de Change en vigueur, mais la Prime sera convertie dans la Devise du Compte au Taux de Change au moment où la Prime est due et payable, c'est-à-dire lorsque le Contrat d'Option de gré à gré est clôturé ou arrive à échéance. Par conséquent, lorsque la Devise du Produit et la Devise du Compte diffèrent, vous serez exposé au risque de change en ce qui concerne la Prime entre le moment où un Ordre pour un Contrat d'Options de gré à gré est exécuté et le moment où ce Contrat d'Options de gré à gré est clôturé ou expire.

14. Vous ne devez pas financer à crédit vos transactions sur l'un de nos Produits.

- 14.1 Vous ne devez pas partir du principe que vous pourrez rembourser un emprunt au moyen de gains que vous pourriez réaliser au titre des transactions sur l'un de nos Produits.

15. Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.

- 15.1 Vous devez garder à l'esprit que ni les performances passées ni les simulations ou prévisions de performances ne sont pas indicatives des performances futures. Ainsi, vous ne pouvez pas et ne devez pas faire la moindre hypothèse concernant toute performance future en vous basant sur toute performance passée, simulation ou prévision de performance.

- 16. Nous ne garantissons pas la protection des espèces déposées auprès de nous.**
- 16.1 Les avoirs que nous détenons en votre nom et pour votre compte seront déposés sur un compte fiduciaire distinct de nos propres comptes, bien que cela ne garantisse pas une parfaite protection (par exemple, si la banque que nous utilisons devait faire défaut).
- 16.2 Tous les détails concernant la façon dont nous traitons les espèces déposées auprès de nous sont fournis dans nos Conditions Générales. Vous devez vous assurer d'avoir lu attentivement les Conditions Générales avant d'ouvrir un Compte avec nous ou d'initier une transaction sur l'un des nos Produits.
- 17. Le traitement fiscal de vos opérations peut varier.**
- 17.1 Le traitement fiscal de vos activités d'investissement dépend de votre situation personnelle et peut faire l'objet de modifications dans le futur.
- 18. Accès à notre Plateforme via des applications mobiles.**
- 18.1 Les fonctionnalités qui vous permettent d'accéder à notre Plateforme via des applications mobiles ne sont pas identiques aux fonctionnalités à votre disposition lorsque vous accédez à notre Plateforme via un ordinateur. Cela peut limiter les informations que vous pouvez visualiser à un moment donné et affecter de manière négative votre capacité à prendre des mesures rapides et fiables sur notre Plateforme ainsi qu'à limiter les risques encourus.
- 19. Négociation Automatisée.**
- 19.1 La Négociation Automatisée est disponible via des tierces parties sur la Plateforme MetaTrader. Nous vous recommandons de ne pas effectuer des Transactions à l'aide de la Négociation Automatisée sauf si vous comprenez parfaitement les risques qu'elles comportent. Si vous avez le moindre doute, veuillez demander conseil à un professionnel indépendant.
- 19.2 CMC Markets ne recommande ni n'approuve l'utilisation de la Négociation Automatisée et vous êtes responsable de toutes les Transactions que vous effectuez suite à l'utilisation de la Négociation Automatisée. Il vous appartient également de vous assurer que vous avez suffisamment de fonds sur votre Compte pour réaliser toutes les Transactions ouvertes automatiquement avec la Négociation Automatisée.
- 19.3 La Négociation Automatisée n'est disponible que lorsque vous êtes identifié sur la Plateforme MetaTrader et que vous êtes connecté à Internet. Si vous ne vous êtes pas identifié sur la Plateforme MetaTrader ou n'êtes pas connecté à Internet, la Négociation Automatisée ne sera pas déclenchée.

SECTION B - RISQUES SUPPLÉMENTAIRES SPECIFIQUES AUX CLIENTS PROFESSIONNELS ET CONTREPARTIES ÉLIGIBLES

- 1. En concluant des Transactions de CFD sur Marge ou un Contrat d'Options de gré à gré Court avec nous, vous pouvez perdre plus que votre investissement.**
- 1.1 En concluant des Transactions de CFD sur Marge ou des Contrats d'Options de gré à gré Courts avec nous, vous pouvez perdre plus que votre investissement et vous pourriez être tenu d'effectuer d'autres paiements. Bien que notre Plateforme dispose de fonctionnalités conçues pour vous aider à limiter le risque de perte, aucune d'entre elles, à l'exception des Ordres Stop Loss Garantis, n'est garantie et vous ne devez pas vous en remettre à elles.
- 1.2 Si nous avons accepté de vous fournir un service supplémentaire et que nous avons permis une Marge négative sur votre Compte, cela ne restreint pas vos pertes ni votre responsabilité financière. Vous êtes toujours redevable de toutes les pertes dues et dont vous êtes redevable envers nous.
- 2. Vos Transactions de CFD sur Marge et/ou Contrats d'Options de gré à gré peuvent être liquidés automatiquement.**
- 2.1 En sus du paragraphe 7.1 de la Section A ci-dessus, si nous avons accepté de vous fournir un service supplémentaire :
- 2.1.1 vos Transactions de CFD sur Marge ou Contrats d'Options de gré à gré peuvent être automatiquement liquidés par notre équipe gestion clients. Notre équipe gestion clients tentera de vous informer chaque fois que le Montant de Revalorisation du Compte atteindra un palier précis, toutefois, vous ne devez pas partir du principe que cet avertissement vous sera adressé par notre équipe gestion clients ; et
- 2.1.2 si une Liquidation du Compte a lieu en dehors des heures d'ouverture de bureau au Royaume-Uni, la procédure de Liquidation du Compte pourra être repoussée. Le solde de votre Compte pourra être sensiblement inférieur au moment où nous pourrions à nouveau vous joindre, par exemple en raison des fluctuations du marché.

3. Les conditions de marché peuvent avoir un impact sur vos Transactions de CFD sur Marge ou vos Contrats d'Options de gré à gré

- 3.1 En complément du paragraphe 8.2 de la Section A ci-dessus, en période de volatilité des cours, il se peut que notre équipe gestion clients (si nous avons accepté de vous fournir un service supplémentaire) ne puisse pas exécuter un Ordre en Attente relatif à une Transaction de CFD sur Marge à un Cours entre deux Cours où le Cours s'est écarté.

4. Accès à quelconque service supplémentaire.

- 4.1 Si nous avons expressément accepté de vous donner accès à un service supplémentaire, nous ferons notre possible afin de rendre disponible notre équipe gestion clients en cas de besoin à votre niveau. Cependant, en cas de forte demande et en raison de circonstances en dehors de notre contrôle (voir paragraphe 10 de la Section A ci-dessus), nous ne pouvons pas vous garantir de toujours accéder à l'un des membres de notre équipe gestion clients. Cela pourrait vous empêcher d'agir rapidement et ainsi augmenter le risque associé aux investissements dans nos Produits.